

POUR UN MONDE SANS ARMEMENTS

Tout au long de l'Histoire, les efforts déployés pour contrôler quels pays se procuraient quelles armes ont échoué. Que devons-nous faire pour enfin réussir ?

PAR KEITH KRAUSE

AU LENDEMAIN DU CARNAGE QU'AURA ÉTÉ LA GUERRE DU GOLFE, décideurs, analystes et journalistes se demandent ce qu'il faut faire pour parvenir à maîtriser le commerce mondial des armements. En fait, le débat porte sur la nature fondamentale de la politique internationale. D'une part, les tenants du traditionnel «jamais plus» proclament la naissance d'un «nouvel ordre mondial» qui réglera les problèmes sous-jacents qui ont, semble-t-il, provoqué ou attisé le conflit. D'autre part, les pessimistes estiment que la réaffirmation de l'ascendant qu'exercent les États-Unis sur le monde et le recours à la force armée pour régler les conflits illustrent la «même vieille anarchie».

Le gouvernement américain prend des positions ou des décisions contradictoires. Début février, le secrétaire d'État, M. James Baker, a prôné «des restrictions beaucoup plus sévères sur les exportations d'armes» à destination du Moyen-Orient. Malgré cela, au mois de mars, la Maison Blanche a annoncé son intention de vendre pour 18 milliards de dollars d'armements à ses alliés du golfe Persique et d'utiliser des crédits bancaires d'import-export pour financer ses ventes d'armes autour du monde.

La position canadienne a au moins la vertu d'être plus conséquente. Le premier ministre, M. Brian Mulroney, et l'alors ministre des Affaires extérieures, M. Joe Clark, ont tous deux affirmé pendant et après le conflit que «le monde devait tirer de la guerre du Golfe la leçon suivante : un commerce des armes sans frein dans cette région n'est plus acceptable», à quoi ils ont ajouté une proposition concrète de «Sommet mondial sur les instruments de guerre et sur les armes de destruction massive».

POURTANT, ARRIVERA-T-ON À MAÎTRISER LA DIFFUSION DES ARMEMENTS modernes ? Plusieurs initiatives internationales visant à limiter ce commerce, qui étaient déjà discutées en coulisses, sont évoquées plus ouvertement aujourd'hui. Un nouvel organisme international non gouvernemental, *Armswatch*, est mis sur pied en Europe pour surveiller les ventes d'armes et les rendre publiques. Cet automne, les Nations Unies divulgueront une proposition visant à accroître la «transparence» dans les exportations d'armements. Par ailleurs, le Bureau des évaluations technologiques américain, l'*Office of Technology Assessment*, étudie en ce moment la façon dont se fait la diffusion des techniques militaires et de la production d'armements.

Ces initiatives, cette énergie diplomatique, cette bonne volonté ne sauraient à elles seules garantir la réussite de l'entreprise. Face à un commerce au chiffre d'affaires dépassant 40 milliards de dollars par an, que se partagent une cinquantaine de fournisseurs et qui intéresse plus de cent acheteurs, les efforts demandés sont immenses. En définitive, on ne parviendra à limiter la vente d'armements qu'en prenant en compte les forces qui poussent les États à acheter et à vendre des armes et des techniques de production d'armements.

Il y a de bonnes raisons d'être pessimiste quant aux chances d'une vraie limitation du commerce des armements. Les États-Unis continuent d'utiliser les transferts d'armes vers des pays amis comme instrument de politique étrangère, comme le prouve la vente de 18 milliards susmentionnée, et l'Union soviétique considère les ventes d'armes comme une de ses nouvelles sources de devises fortes. Des producteurs moindres, comme la Grande-Bretagne et la France, comptent sur les exportations pour aider leurs industries de défense à rester à l'avant-garde de la technologie (près de la moitié des armes produites dans ces deux pays dans les années 1980 ont été exportées), et les producteurs des pays en développement tels que la Corée du Sud entendent augmenter leurs propres exportations pour assurer la survie de leurs industries.

Les bénéficiaires de ces armements ne manifestent guère d'intérêt pour des restrictions, car pour eux, les efforts déployés se résument à une nouvelle tentative pour geler une répartition mondiale de la puissance militaire et ce, à leur détriment. Bien que 80 p. 100 des armes vendues entre États aillent vers les pays en développement, cette masse ne représente pas plus d'une vingtaine de pour cent des quelque 280 milliards de dollars de la production annuelle mondiale d'armements. Le gros de l'équipement militaire est produit par les États-Unis, l'URSS, le Royaume-Uni, la France et par d'autres grandes puissances pour leurs propres armées.

Il n'y a rien de surprenant alors à ce que le tiers-monde voie dans la limitation du commerce des armes, sans limitation de leur production et de leur acquisition, une discrimination hypocrite contre les États incapables de produire leur propre armement. Pour qu'il change d'avis, il faut donc que les mesures prises tiennent fondamentalement compte des intérêts mêmes des États bénéficiaires à gérer leurs conflits ou à les régler.

AU VU DES RÉSULTATS OBTENUS JUSQU'ICI LORSQU'ON A ESSAYÉ DE LIMITER les ventes d'armes, on a de quoi être plus pessimiste encore. Déjà, au temps de Charlemagne, les souverains essayaient, en vain, d'interdire ou de limiter l'exportation d'armes qui pouvaient servir contre eux. En 1574, la reine Elizabeth I d'Angleterre ordonna que l'on mette un terme à l'exportation d'armes après qu'on lui eut fait remarquer qu'en exportant des canons anglais, les navires de Sa Majesté se trouveraient face à un ennemi mieux équipé qu'ils ne l'étaient. Malgré les lourdes amendes infligées aux contrevenants, les exportateurs ont continué leur trafic.

À la fin du XIX^e siècle, les puissances coloniales européennes ont tenté, par le biais de l'«acte» de Bruxelles (1890), de limiter l'afflux d'armes en Afrique, afin de préserver leur mainmise politique et militaire sur ce continent. Malheureusement, là encore, on a continué d'y vendre des armes tant que les avantages commerciaux et politiques l'emportaient sur les dangers immédiats.

Au XX^e siècle, les tentatives se sont révélées aussi peu fructueuses. Entre les deux guerres mondiales, la Société des nations a entrepris des négociations multilatérales détaillées pour réduire le commerce des armes. Tout ce qui a été accompli, c'est la création d'un registre facultatif du commerce des armes et des munitions, qui n'a pas tenu longtemps et qui était très inexact.

Le dernier essai en date pour limiter les ventes d'armements, à savoir : les négociations américano-soviétiques sur les transferts d'armes conventionnelles (NTAC), a achoppé dans les années 1970 sur la méfiance croissante des superpuissances et sur la compétition qu'elles se livraient dans le tiers-monde. La guerre que se sont livrée l'Iran et l'Irak pendant huit ans a pratiquement relégué aux oubliettes tous pourparlers visant à imposer une limitation partielle du commerce des armements et, pour les plus petits producteurs prêts à fournir les armes que les grands rechaignaient à vendre (au début, du moins), elle a été une aubaine.

Si l'on veut que de nouvelles tentatives aboutissent, il faut tirer les leçons de cette succession d'échecs. La toute première semble être qu'il faut scinder le problème en parties moins inextricables. Pour cela, on dispose de trois stratégies simples :

- Se concentrer sur des régions ou des sous-régions particulières qui sont surarmées à l'excès ou sujettes à des conflits. Bien que l'on pense aussitôt au Moyen-Orient (à eux seuls, les pays du golfe Persique ont absorbé presque le quart des transferts d'armements mondiaux entre 1980 et 1988),